

# UTILISATION DU COMPOST

## FLEURS ET LÉGUMES

Mélanger à la terre sur une profondeur d'environ 10 cm. Arroser.

- Massifs de fleurs ..... 5 litres au m<sup>2</sup>
- Ail, pomme de terre ..... 2 litres au m<sup>2</sup>
- Haricot, carotte, endive ..... 4 litres au m<sup>2</sup>
- Tomate, salade, poireau ..... 4 à 8 litres au m<sup>2</sup>

## GAZON

Mélanger à la terre 15 litres de compost par m<sup>2</sup>, sur une profondeur d'environ 10 cm. Arroser.

## ARBRES ET ARBUSTES

Mélanger ½ de compost à ½ de terre. Arroser.

## AMÉLIORATION DES SOLS PAUVRES OU SABLEUX

Mélanger à la terre 20 litres de compost par m<sup>2</sup>. Arroser. Renouveler l'opération une seconde fois 3 ans plus tard, puis en entretien tous les 5 ans.



Crédit photographique : Loire Compost Environnement, Séma-E, Fotolia, Freepik • Imprimé par Loire Impression sur papier 100% recyclé • Agglo-environnement • SEML au capital de 245 000 € • 201 bd. Jean Moulin, 49400 Saumur • RCS Angers 484 404 470

# TARIFS 2016

## EN SAC DE 20 KG

L'unité ..... 3,00 € TTC

## EN VRAC

La tonne ..... 58,00 € TTC  
TVA à 10% - 100 kg minimum

*Paiement en liquide ou par chèque.*

## POINT DE VENTE

### CENTRE D'ENVIRONNEMENT DE BELLEVUE

Route du Vieux Vivy  
À côté de la déchèterie  
49400 Saint-Lambert-des-Levées  
Téléphone : 02 41 50 18 69

### HORAIRES

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h



# COMPOST DE VÉGÉTAUX

Pour vos cultures et vos plantations, utilisez un engrais naturel de qualité.

## EN VENTE

Centre d'environnement de Bellevue  
à Saint-Lambert-des-Levées



**Séma**

# BÉNÉFICES DU COMPOST

Le compost est un amendement organique naturel aux **nombreuses propriétés bénéfiques**.

Grâce à sa texture, le compost **améliore la structure du sol**. Il rend le sol plus perméable à l'air et à l'eau, favorise sa capacité de rétention de l'eau et accroît sa résistance à l'érosion du vent et de l'eau.

Le compost libère progressivement des nutriments assimilables par les plantes. Ainsi, tel un engrais, il **favorise la croissance et le rendement des végétaux** et des racines.



## COMPOSITION

### VALEURS MOYENNES SUR LA MASSE DU PRODUIT BRUT

Matière sèche .....	60 %
Matière organique .....	30 %
Azote total .....	1,2 %
Azote organique .....	1,2 %
Rapport Carbone/Azote .....	12,5

Chaque lot dispose d'une fiche d'analyse attestant de sa conformité à la norme NFU 44-051.

# FABRICATION DU COMPOST

Le compostage est un processus simple, qui reproduit de façon accélérée ce qui se déroule de façon naturelle dans les sous-bois des forêts. Sous l'action des micro-organismes et des bactéries, la matière organique se décompose en un substrat proche de l'humus : le compost.

Le compost que nous commercialisons est issu de la plateforme de compostage de **Loire Compost Environnement**, située à Cizay-la-Madeleine (49).

Il est **exclusivement constitué de végétaux bruts** (branche, taille, gazon, feuille, ...) et répond à la norme NFU 44-051 de type « compost vert ». Ce compost peut donc être utilisé dans le cadre d'une production en **agriculture biologique**.



### BROYAGE

Les végétaux sont déchiquetés en petits morceaux, puis disposés en longs tas appelés andains. Ainsi, les différentes essences sont mélangées et leur volume est réduit, ce qui favorise une décomposition homogène du tas et sa montée en température.



### FERMENTATION

Par un jeu d'humidification et d'oxygénation, les micro-organismes se développent rapidement. À la plateforme de Cizay-la-Madeleine, les tas sont équipés d'un système de ventilation qui améliore



leur oxygénation. L'élévation de la température (entre 50 et 70°C), permet une élimination des germes pathogènes et des graines.

### CRIBLAGE

Trois mois plus tard, le compost est passé dans des tamis de 10 à 50 mm, afin d'obtenir un produit homogène et calibré. Les restes de végétaux sont alors réintroduits en début de chaîne de compostage et les éléments indésirables sont écartés (cailloux, résidus plastique, ...).



### MATURATION

Après s'être beaucoup transformée, la matière organique se stabilise progressivement en compost. Cette phase de stockage de 8 semaines s'accompagne d'une diminution de la température (entre 30 et 40°C), permettant le développement d'organismes bénéfiques.



### ANALYSE

Le compost est rigoureusement contrôlé par les techniciens tout au long du processus et des analyses sont faites régulièrement au cours de l'année par un laboratoire indépendant afin d'assurer la conformité à la norme NFU 44-051.

